



Championnat de France

Tennis Sport Adapté



Sommaire

Mot d'accueil	p 3
Le CDSA des Bouches-du-Rhône	p 4
Bienvenue à Aix-en-Provence	p 5
Le Comité d'Organisation Local	p 6
Programme Prévisionnel	p 7
Informations Générales	p 8
Précisions Techniques	p 10
Fiche Association	p 13
Fiches d'Engagement	p 14
Fiche de demande de dérogation	p 18
Fiche d'autorisation d'hospitalisation	p 19
Fiche Récapitulative	p 20
Plan d'accès	p 21
Liste des hébergements	p 23

Mot d'accueil



Amis sportifs bonjour et bienvenue!

Le Comité Départemental 13 et l'association sportive Défi Sport en collaboration avec la Ligue de Provence de Tennis sont heureux de vous accueillir, dans notre belle région ensoleillée, et tout particulièrement à Aix en Provence célèbre pour sa noblesse, ses fontaines et ses calissons !

Après le judo en 1995, le rugby en 1997 nous sommes fiers d'organiser pour la première fois le championnat de France de Tennis Sport Adapté!

Sportifs, entraîneurs, accompagnateurs et amis, nous vous attendons avec soleil et bonne humeur pour défendre les valeurs du Sport Adapté!

Que le meilleur gagne et que ce championnat 2017 reste l'un de vos meilleurs souvenirs !!

Bises à tous



Scarlett Giuliano
Président du COL
Présidente du CDSA des Bouches du Rhône

Le CDSA des Bouches-du-Rhône

Le **Comité Départemental du Sport Adapté des Bouches du Rhône (CDSA 13)** existe depuis 1979 et a pour mission de développer, coordonner et contrôler la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de déficiences intellectuelles, de troubles psychiques stabilisés ou de troubles de l'adaptation sur le département.

Son objectif est de leur offrir la possibilité de vivre la passion du sport de leur choix dans un environnement voué à leur plaisir, leur performance, leur sécurité et à l'exercice de leur citoyenneté.

Le Comité compte à ce jour environ 2000 licenciés sur tout le département et 26 associations sportives affiliées.

Le CDSA 13 propose sur l'année:

- 40 journées sportives ou de loisirs.
- Des stages sportifs.
- Des compétitions départementales et régionales.
- Des participations aux événements sportifs des différentes associations affiliées.



Comité Départemental Sport Adapté des Bouches du Rhône
Giuliano Scarlett

58 avenue Corot
13013 Marseille
Tél: 06 84 56 25 66 / 04 91 22 85 65
Mail: cd13sportadapte@yahoo.fr

Bienvenue à Aix-en-Provence

Dans la lumière d'un climat privilégié, Aix-en-Provence est une ville d'élégances révélées au fil des rues et places toujours animées.



L'Histoire est ici mise en valeur par la noblesse du patrimoine, le bonheur d'une terrasse et les beautés architecturales, les flâneries en ville et les merveilles baroques. Chaque fontaine a ses secrets, chaque hôtel particulier ses récits. Les bastides s'habillent de parcs et de jardins comme aux siècles anciens.



Aix-en-Provence brille aux couleurs des festivals, fêtes et traditions, marchés de Provence, gourmandises ensoleillées, balades nature et loisirs en liberté. Accueillante en toute saison, notre ville vous donne beaucoup à voir, à ressentir et à découvrir.

C'est aussi une terre de compétition, de sport et de tennis, un lieu idéal pour accueillir un Championnat de France de Tennis Sport Adapté !

Le Comité d'Organisation Local

Présidente du COL

Scarlett Giuliano

Présidente CDSA des Bouches du Rhône

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Anthony DUBOSQUE
Secrétaire générale	Marie Hélène PIRE
Commission Coordination	Stéphane GUINDE / Sylvaine JANNEZ
Commission Sportive / Logistique / Evènement	Benoît LEPETIT / Caroline VASSAIL / Véronique LOPEZ
Commission Financière	Scarlett GIULIANO / Stéphane GUINDE
Commission Restauration / Hébergement	Stéphane ACHOUR / Marie Hélène PIRE
Commission Arbitrage	Jean Patrick REYDELLET / Christine BADOUX
Commission Partenariats / Communication	Lilian BERTHUEL
Commission Médicale	Dr Emmanuel PROU
Commission Développement Durable	Sandrine BONNET

FONCTION	CONTACT
Cadre Technique National Tennis FFSA	Marion ZACHARIE
Directeur Technique Fédéral du championnat	Marion ZACHARIE
Commission Sportive Nationale Tennis FFSA	Patrice HANUS / Bruno VESPRES



COL Tennis 2017

Comité Départemental Sport Adapté des Bouches du Rhône

Giuliano Scarlett

58 avenue Corot

13013 Marseille

Tél: 06 84 56 25 66 / 04 91 22 85 65

Mail : tennisffsa2017@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 30 Juin 2017

10h00 - 12h00

Accueil des délégations

12h00

Réunion technique

12h00 - 13h30

Repas froid *au Country club*

13h30 - 14h00

Cérémonie d'ouverture

14h00 - 14h30

Echauffement

14h30 - 18h00

Compétition D1, D2, D3

19h30 - 21h30

Repas - *Chapiteau du Stade Maurice David du Jas de Bouffan*

Samedi 1 Juillet 2017

08h00 - 8h30

Echauffement

08h30 - 12h00

Compétition (matches de poules)

11h30 - 13h30

Repas froid *au Country club*

13h00 - 18h00

Suite de la compétition

19h30 - 23h30

Soirée de gala

Chapiteau du Stade Maurice David du Jas de Bouffan

Dimanche 2 Juillet 2017

08h00 - 8h30

Echauffement

08h30 - 11h30

Phases finales

11h30 - 12h30

Remise des récompenses et cérémonie de clôture

12h30 - 13h30

Panier repas + fin du championnat

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [Vendredi 26 Mai 2017.](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera le:

Vendredi 30 Juin 2017 de 10h à 12h
Country Club
1195 Chemin des Cruyes, 13090 Aix-en-Provence

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

Sans présentation des licences compétitives 2016 -2017, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence cadre bénévole sport adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones de pratique sera interdit.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du Tennis en compétition.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas du **vendredi, samedi et dimanche midi** seront des repas froids.

Ils auront lieu sur le site du championnat :

Country Club
1195 Chemin des Cruyes, 13090 Aix-en-Provence

Les repas du **vendredi soir et du samedi soir** (soirée de Gala) se dérouleront :

Chapiteau du Stade Maurice David du Jas de Bouffan
50 Rue Château de l'Horloge, 13090 Aix-en-Provence

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie dans ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Equipe médicale

Un médecin sera présent sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au Championnat de France seront appliquées. Le règlement de Tennis FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation un jury souverain sera constitué comme précisé dans les règlements sportifs Tennis Sport Adapté.

Modalités d'inscription

Le championnat de France de Tennis relève du règlement Tennis FFSA 2015-2017.

Peuvent participer au Championnat de France de Tennis FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2016-2017.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.

Pour la participation au Championnat de France, **la fiche d'inscription individuelle** doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat départemental, régional ;**
Les résultats officiels des championnats départementaux et régionaux auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**
Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 18 du dossier) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la Commission Sportive Nationale Tennis FFSA – [Bruno VESPRES – bvespres@fft.fr] doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent être adressés à la CSN Tennis FFSA directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 26 Mai 2017**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le Vendredi 26 Mai 2017, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Aucun remplacement d'un sportif par un autre ne pourra être autorisé.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par les référents championnat de France de la CSN Tennis – Patrice HANUS et Céline LEROY– et le Cadre Technique National de la discipline – Marion ZACHARIE - est programmée le :

Vendredi 30 juin 2017 à 12h00
Country Club
1195 Chemin des Cruyes, 13090 Aix-en-Provence

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Echauffement et compétition

L'échauffement se fera sur le site du Championnat.

Les compétitions auront lieu sur le site du Country Club et de la Ligue de Provence de Tennis (sur le site du championnat). Elles débuteront dès 14h30 le vendredi et dès 8h30 le samedi et dimanche.

Equipements sportifs

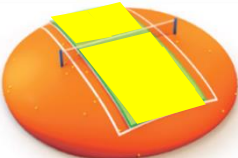





La tenue des sportifs devra être adaptée pour la compétition. Prévoir des casquettes pour les matchs extérieurs, des chaussures à semelles blanches pour ne pas laisser de traces sur les courts.

Pensez également à tout ce qui concerne l'hygiène et la protection de vos sportifs (serviettes, crèmes solaires..).

Catégories d'âges

	Jeunes					Séniors	Vétérans		
	9/10 ans	11/12 ans	13/14 ans	15/16 ans	17/18 ans	19/35 ans	35/45 ans	45/55 ans	+55 ans
	2008- 2007	2006- 2005	2004- 2003	2002- 2001	2000- 1999	1998- 1983	1982-1973	1972- 1963	1962 et avant

En fonction du nombre d'inscrits et en vue de garantir une logique de confrontation lors du championnat de France, la CSN Tennis FFSA pourra procéder à des regroupements de catégories.

		<u>DIVISION 1</u>	<u>DIVISION 2</u>	<u>DIVISION 3</u>
<u>Aires de jeu</u>	Simple	23m77 sur 8m23 Filet à 0.914 m	23m77 sur 8m23 Filet à 0.914 m (mais enlever les poteaux de simple)	18m sur 8m23 Filet à 0.80 m
				
<u>Les points</u>	Simple	1 set de 6 jeux (pas d'avantage) A 6/6, jeu décisif en 7 pts. Choix du côté par <u>le relanceur</u> lors du point décisif.	1 set de 4 jeux (pas d'avantage) A 3/3, jeu décisif en 7 pts. Choix du côté par <u>le relanceur</u> lors du point décisif.	Super jeu décisif en <u>10 points</u> (point décisif à 9 partout)
<u>La mise en jeu</u>		En diagonale, 1er service par au-dessus, 2ème service libre (engagement après rebond non-autorisé)	En diagonale, 1er service par au-dessus, 2ème service libre (engagement après rebond par en-dessous possible)	En diagonale, 2 essais (engagement après rebond par en dessous possible)
<u>Le rebond</u>		1 rebond	1 rebond	2 rebonds autorisés (mais non obligatoires)
<u>Les balles</u>		Dure (Ø 6,35 à 6,67 cm) 	Intermédiaire (Ø 6,35 à 6,67 cm) 	Souple (Ø 6 à 6,5 cm) 
<u>Attendus et observables</u>		<ul style="list-style-type: none"> - Développer des stratégies et jouer en fonction de ses points forts et des points faibles de l'adversaire - Se situer dans le match (comptage des points) - Gérer les changements de côté au service - Connaître la règle du point décisif 	<ul style="list-style-type: none"> - Au retour de service, se positionner dans la bonne diagonale et renvoyer la balle là où l'adversaire n'est pas - Différencier la situation d'attaque et de défense - Reconnaître la situation de gagner ou perdre le point - Connaître la règle du point décisif 	<ul style="list-style-type: none"> - Au retour de service, se positionner dans la bonne diagonale et renvoyer la balle dans les limites du camp adverse - Savoir reconnaître une bonne balle d'une balle fautive - Maîtriser son espace de jeu - Connaître la règle des 2 balles au service
<u>Coaching</u>		Interdit	Une <u>seule intervention</u> par match lors d'un changement de côté. Aucune intervention orale ou physique ne peut avoir lieu pendant un jeu.	Une <u>seule intervention</u> par match au 6 ^{ième} point. Aucune intervention orale ou physique ne peut avoir lieu pendant le match.

FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **26 Mai 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Comité Départemental Sport Adapté des Bouches du Rhône

Giuliano Scarlett - 58 avenue Corot 13013 Marseille

Tél: 06 84 56 25 66 / Mail: tennisffa2017@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accéder aux zones techniques</u>)	
Tél. :	Mail. :
Type de véhicule :	Nombre :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40 €		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	90 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	30 €		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	70 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			

Précisez ici le nombre de véhicules :

Règlement complet à l'ordre du COMITE DEPT 13 SPORT ADAPTE

Date :

Signature :

FICHE ENGAGEMENT D1

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 26 Mai 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Comité Départemental Sport Adapté des Bouches du Rhône

Giuliano Scarlett - 58 avenue Corot 13013 Marseille

Tél: 06 84 56 25 66 / Mail: tennisffsa2017@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour accéder aux zones techniques</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Performance	Date et lieu qualification
1					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
2					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
3					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
4					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
5					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
6					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
7					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
8					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT D2

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 26 Mai 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Comité Départemental Sport Adapté des Bouches du Rhône

Giuliano Scarlett - 58 avenue Corot 13013 Marseille

Tél: 06 84 56 25 66 / Mail: tennisffsa2017@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour accéder aux zones techniques) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Performance	Date et lieu qualification
1					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
2					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
3					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
4					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
5					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
6					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
7					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
8					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT D3

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 26 Mai 2017**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Comité Départemental Sport Adapté des Bouches du Rhône

Giuliano Scarlett - 58 avenue Corot 13013 Marseille

Tél: 06 84 56 25 66 / Mail: tennisffsa2017@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour accéder aux zones techniques) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Performance	Date et lieu qualification
1					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
2					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
3					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
4					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
5					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
6					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
7					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		
8					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans		

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Tennis.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e).....**agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France de Tennis, pour le motif suivant :

Je soussigné(e).....**représentant légal de**....., **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France de Tennis pour le motif suivant :

- Surclassement
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Comité Départemental du Sport Adapté des Bouches du Rhône
Giuliano Scarlett**

**58 avenue Corot 13013 Marseille
Tél: 06 84 56 25 66 / Mail: tennisffsa2017@gmail.com**

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 26 Mai 2017 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet à l'ordre du COMITE DEPT 13 SPORT ADAPTE avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement sur le site de compétition :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Liste des hébergements

NOM ET COORDONNES	SITE	TARIFS	Kilomètres de la compétition
Hôtel le Prieuré 458 route de Sisteron 13100 Aix en Provence	http://www.aix-en-provence-hotel-le-prieure.fr/	64 à 84€	4,7 km
Hôtel Paul 1 étoile 10 avenue Pasteur 13100 Aix en Provence	https://www.aix-en-provence.com/hotelpaul/	A partir de 55€	5 km
Best Western Hôtel le Galice, 3 étoiles 7 route de Galice 13090 Aix en Provence	http://www.hotelgalice-aix.com/fr/	A partir de 77€ (jusqu'à -20%)	5 km
Hôtel Vendôme 2 étoiles 10 cours Minimes 13100 Aix en Provence	http://www.hotel-vendome-aix-en-provence.com/	A partir de 72€	5 km
Hôtel Concorde 2 étoiles 68 boulevard du Roi René 13100 Aix en Provence	http://www.hotel-aixenprovence-concorde.com/	A partir de 66€	7 km
B & B Hôtel 2 étoiles Pont de l'Arc, 4 avenue de l'arc de Meyran 13100 Aix en Provence	http://www.hotel-bb.com/fr/hotels/aix-en-provence-pont-de-larc.htm?utm_source=googlemaps&utm_medium=fichehotel&utm_campaign=seo	A partir de 50€	9 km
Hôtel Olympe 2 étoiles 2 chemin des Granges 13090 Aix en Provence	http://www.hotel-olymp-adij.fr/	A partir de 57€	9 km
Hôtel Ibis 3 étoiles Chemin des infirmeries 13100 Aix en Provence	http://www.accorhotels.com/fr/hotel-0714-ibis-aix-en-provence/index.shtml	A partir de 81€	5,5 km
Hôtel La Baume Lès Aix 1 étoile 1770 Chemin de la Blaque 13090 Aix en Provence	http://www.labaumeaix.com/hotellerie/	A partir de 35€ (conditions particulières)	11,8 km



Partenaires institutionnels



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Partenaire principal



malakoff médéric

Partenaires locaux

